

Mais ces moyennes peuvent être largement dépassées. A Sedan, les Allemands, qui mirent en ligne 190,000 hommes, n'en perdirent que 9,000; les Français, sur 124,000, en perdirent 38,000, soit d'un côté 5 p. c. et de l'autre 31 p. c. A Waterloo, les pertes relatives furent presque égales, 24 p. c. pour les Français, 22 p. c. pour les alliés.

A Solférino, les Autrichiens vaincus ne perdirent que 14 p. c. de leur effectif; c'est la défaite la moins coûteuse du siècle; on cite au contraire, parmi les victoires les plus chèrement achetées, celle de Marengo, où le quart des Français resta sur le terrain.

Espérons que la guerre actuelle sera moins meurtrière pour les Russes et les Japonais!

* * *

Malgré les douleurs et les soucis qu'elle réserve aux belligérants, cette guerre provoque toutes sortes de commentaires et même de qui-proquos, les uns sérieux, les autres frisant la bouffonnerie.

Ainsi, parlant de la taille des Japonais, un physiologue allemand, établi depuis des années à Tokio, a prédit: que la prochaine génération des Japonais ne sera plus de petite taille, mais qu'elle aura à peu près la taille moyenne des Européens. Déjà, des progrès sont à constater. Le buste des Japonais, dit le savant allemand, est à peu près de la même dimension que celui des Européens.

Les Japonais sont restés petits parce qu'ils avaient l'habitude d'être assis sur leurs jambes croisées, ce qui aurait causé un arrêt de développement des jambes.

Maintenant que l'usage de s'asseoir sur des chaises ou banquettes se répand de plus en plus, rien n'empêche plus l'agrandissement des individus.

Sur ce, ami lecteur, permettez-moi de vous donner une note gaie, comme mot de la fin; elle est un corollaire paradoxal du sombre drame qui se déroule en Extrême-Orient. C'est d'après un confrère allemand que je vous conte la mésaventure plutôt comique qui vient d'arriver à un juge de Hambourg et à son interprète. Voici les faits:



Cette Gheisha passe pour la plus belle de Tokio. Elle achève sa toilette en roulant autour de son kimono la large ceinture d'épaisse et belle soie qui se nomme le *nobi*, et qui s'achève par une sorte de large nœud.

Le vapeur japonais "Bingo-Maru" attend, comme beaucoup d'autres, la fin de la guerre et la sécurité des mers dans un dock du grand port allemand. Un de ses matelots fut assassiné il y a quelques jours.

Le juge convoqua comme témoin ses camarades du bord. Il se munit d'un interprète et s'occupait tout d'abord de faire remplir par tous ces petits témoins jaunes la formalité indispensable du serment. Mais comment?

L'interprète eut beau jeu. Il échangea avec les Japonais une mimique bizarre, leur adressa des phrases plus gutturales, plus saccadées les unes que les autres. Il finit par dire au juge que tout Japonais prêtait serment en éteignant une lumière.

On apporta des bougies. Les Nippons, avec de grands gestes de remerciements, y allumèrent leurs cigares. La salle partit d'un fou rire... Le juge renonça au serment.

Après enquête, il sut que son interprète ne connaissait pas un mot de la langue japonaise.

Il est logique de penser que c'est par cette enquête qu'eut dû commencer le magistrat teuton.

LOUIS D'ORNANO.



Le général Mitchenko, commandant la division de cosaques du Yalou

MORT D'UN JURISCONSULTE CANADIEN

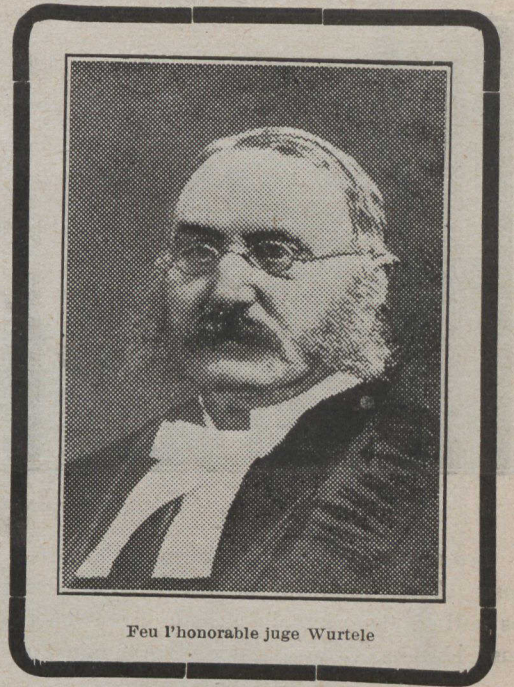
Dimanche dernier, après deux jours de maladie, l'honorable juge Wurtele mourait, chez lui, entouré des siens. La fin quasi subite de cet éminent magistrat, bien connu de notre population, tant par ses hautes qualités personnelles que par son savoir de légiste, a douloureusement surpris tout le monde.

L'honorable juge Wurtele descend d'une famille venue de Strumfelback, en Wurtemberg. Son père, feu Jonathan Wurtele, seigneur de la rivière David, avait épousé Mlle Luisa-Sophia, fille de feu Archibald Campbell, de Québec.

C'est dans cette ville que naquit le défunt, le 27 janvier 1828, et là qu'il fit ses études, confiées aux soins de précepteurs distingués. La carrière du regretté juge fut des plus brillantes.

Admis à la pratique du droit en 1850, il obtint de l'Université McGill ses diplômes de bachelier et de docteur en droit civil. Il fut pendant plusieurs années membre de la faculté de droit de cette institution.

En 1873, Lord Dufferin le nomma Conseiller de la Reine. Elu aux élections générales de 1875 pour représenter le comté d'Yamaska à l'Assemblée législative de Québec, il occupa le siège de cette circonscription électorale jusqu'à sa nomination de juge de la Cour Supérieure de la province de Québec, le 28 juin 1886.



Feu l'honorable juge Wurtele

Aussi habile financier que savant juriconsulte, feu l'hon. juge Wurtele négocia, en France, un emprunt pour le gouvernement de Québec en 1880. A la même époque, il organisait le Crédit Foncier Franco-Canadien, qui a fait un bien immense au Canada.

En 1882, la France le nommait officier de l'Instruction publique, et l'année suivante le décorait de la Légion d'honneur.

Depuis 1892, il était juge puiné de la Cour du Banc du Roi.

En cette qualité, il a présidé et rendu jugement dans plusieurs causes célèbres, entre autres celle de Grenier, pour libelle criminel, en septembre 1897.

La famille de l'hon. juge appartenait à l'église anglicane, mais elle se convertit au catholicisme.

L'hon. juge Wurtele se maria deux fois. En premières noces, il épousa Mlle Julia, fille de feu le Dr Wolfred Nelson, décédée en 1875; il s'allia ensuite à Miss Sarah, fille de Thomas Braniff, de Staten Island, dans l'Etat de New-York.

Un des fils du défunt, M. Major F.-C. Wurtele, habite Québec. Ses deux filles sont mariées: l'une à M. A. McCord, de la Chambre des Communes, et l'autre au capitaine de frégate Aubry, commandant du croiseur français "le Troude".

Les dernières heures de l'hon. juge Wurtele, avant qu'il perdit connaissance, furent occupées à étudier le fameux procès Cook-Blackley, qu'il présidait, et vendredi matin, il manifesta le désir d'aller à la Cour. Les travaux du grand procès ont hâté le fatal dénouement.

En cette triste circonstance, "l'Album Universel" offre ses sympathiques condoléances à la famille de l'honorable et regretté magistrat.

MODES ET CHIFFONS

Si, comme Pétrarque ou le vieux Ronsard,
Viole d'amour ou lyre païenne,
De fins concettis à l'italienne,
Je savais orner un sonnet plein d'art,

Je vous en ferais, fée au bleu regard,
Dans le pur toscan que l'on parle à Sienne,
Ou dans un gaulois de saveur ancienne,
Sur votre arrivée et votre départ,

Sur vos gilets blancs, sur vos amazones,
Sur les frais chapeaux roses, noirs ou jaunes,
Que fleurit pour vous madame Roger;

Sur le chantilly bordant vos mantilles,
Sur vos pappellas et sur vos manilles;
Mais je n'en fais qu'un — pour te l'envoyer.

THEOPHILE GAUTIER.